

CHARTE DES DEVOIRS

1. Définition

Le terme « devoir » désigne tout travail ou activité qu'un élève doit faire en dehors des heures de classe, à la maison, mais également au sein de l'école (Learning Center, salle d'études).

Par exemple, les devoirs incluent :

- les travaux de rédaction,
- les exercices pratiques,
- les préparations en vue d'une présentation en classe,
- les lectures afin de préparer une leçon,
- les recherches d'informations.

2. Pourquoi est-ce important de faire ses devoirs?

- Prendre conscience que faire ses devoirs constitue un entraînement qui favorise les apprentissages, l'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que l'habitude de l'effort.
- Prendre conscience de ce qui manque pour réussir.
- Développer la confiance et l'autodiscipline nécessaires pour développer l'autonomie.
- Consolider sa compréhension et ses techniques.
- Étendre le travail fait en classe à l'aide, par exemple, de lectures additionnelles.
- Consacrer du temps à des demandes particulières comme les projets.

3. Organiser son travail

Les devoirs ne doivent pas empêcher un élève d'avoir des loisirs comme une activité sportive ou musicale. Réciproquement, un élève doit planifier ses loisirs et ses autres activités afin que ceux-ci ne l'empêchent pas de faire ses devoirs.

L'école ne dispose pas de planning fixe pour les devoirs avec le temps à consacrer chaque jour pour chaque matière. C'est à l'élève d'apprendre à gérer son temps afin de pouvoir faire ses devoirs. Il doit notamment utiliser efficacement les périodes creuses à l'école au cours de la journée dans les lieux dédiés à cela (salle d'études, Learning Center).

Comme principe général, les professeurs ne donnent qu'exceptionnellement du travail à réaliser du jour au lendemain, laissant à l'élève au moins deux jours de préparation pour la réalisation des devoirs à la maison.

Le temps à consacrer aux devoirs augmente au fur et à mesure que l'élève progresse dans sa scolarité.

Tous les élèves doivent avoir un agenda, qu'ils ont avec eux constamment et où ils notent leurs devoirs. Les parents ou tuteurs sont invités à contrôler cet agenda régulièrement.

Les élèves ainsi que leurs responsables ont la possibilité de consulter les devoirs inscrits par les professeurs sur Myschool.

4. Manquement aux devoirs

En cas de devoir non fait ou non présenté, le professeur engage une action appropriée.

Si un élève est reconnu coupable de plagiat ou de tricherie, la note de zéro lui est attribuée.

Le professeur informe le conseiller principal d'éducation selon la gravité de l'infraction ou si le problème devient récurrent.

5. Responsabilités

L'élève :

- fait de son mieux le travail demandé.
- se tient aux délais donnés par le professeur pour rendre son travail.
- se renseigne sur le travail donné en cas d'absence et rattrape son retard le plus vite possible à son retour. Ne pas être présent le jour où les devoirs sont donnés n'est pas une excuse pour ne pas les faire.

Tout problème concernant un devoir doit être résolu avant la date limite avec le professeur concerné.

Les parents ou tuteurs :

- accordent de l'importance aux devoirs de l'élève.
- soutiennent et encouragent l'élève à faire ses devoirs en respectant les délais.
- essaient de fournir à l'élève un espace approprié où il peut travailler au calme.
- acceptent que leur rôle devienne de moins en moins important au fur et à mesure que l'élève devient de plus en plus responsable et indépendant.
- soutiennent le professeur en rappelant à l'élève les objectifs des devoirs.

Le professeur :

- donne des devoirs appropriés et les vérifie régulièrement.
- respecte les lignes directrices évoquées dans le paragraphe 3.
- inscrit les devoirs dans Myschool et les fait noter dans leur agenda.
- évite de donner des devoirs dans les jours précédents un test dans sa discipline pour permettre aux élèves d'organiser leurs révisions.
- ne donne pas de devoirs en 5ème, 6ème et 7ème année la semaine avant les examens, quelle que soit la matière, pour la même raison.